



Personnels administratifs

VISO



GUIDE

à l'intention des utilisateurs
de la visioconférence

Dernière mise à jour : août 2011

Service de soutien pédagogique et technologique/SSPT
Service de la formation continue et de la formation hors campus

Table des matières

La visioconférence	3
L'équipe en arrière scène de la visioconférence.....	3
Cours en présentiel comparé à la visioconférence	4
Partage du temps	4
Le matériel technique	4
Enseigner par visioconférence	5
La procédure de gestion des examens	5

La visioconférence

Depuis plus de 40 ans, l'Université du Québec à Trois-Rivières offre des cours en Formation hors campus dans des centres universitaires. Récemment, d'autres centres ont été implantés; preuve d'un besoin de formation toujours grandissant en région.

Un grand nombre de départements ont vu ainsi leurs cours offerts dans ces centres et par le fait même, une augmentation de la clientèle étudiante. Les inscriptions n'étant pas toujours suffisantes pour démarrer un cours, la visioconférence s'est présentée comme la solution par excellence pour ces centres hors campus. Il s'agit donc d'un atout considérable favorisant l'accessibilité à la formation universitaire dans les milieux. Ainsi, les professeurs et chargés de cours de différents départements ont pu partager leur expertise avec un plus grand nombre d'étudiants.

L'équipe en arrière scène de la visioconférence

La visioconférence peut représenter un grand défi, pour certains professeurs ou chargés de cours, par l'intégration de nouveaux outils technologiques dans la gestion de leur cours. Quoique cette technologie soit particulièrement bien maîtrisée, il survient parfois des contretemps informatiques. Heureusement, l'Université dispose d'une équipe chevronnée pour résoudre les problèmes efficacement.

L'Université offre donc une assistance technique et une aide pédagogique sous diverses formes : un opérateur présent dans chacune des salles de visioconférence, un soutien technique aux opérateurs effectué par un technicien en visioconférence. De plus, un soutien pédagogique aux professeurs et aux chargés de cours est offert par les conseillers pédagogiques du Service de soutien pédagogique et technologique (SSPT).

L'Université dispose également du Service de la formation continue et de la formation hors campus (SFCFHC), présent tant sur le campus que dans ses centres universitaires. Chaque centre est sous la responsabilité d'un coordonnateur et une commis assure le bon déroulement des activités en soirée.

Ces acteurs travaillent de concert avec les départements et les autres services de l'Université afin que soient offerts des cours universitaires de haute qualité.

De plus, un guide à l'intention des professeurs et chargés de cours utilisant la visioconférence est disponible sur le site institutionnel à l'adresse suivante : www.uqtr.ca/environnementsmultimedias.

Expliquer les avantages de la visioconférence et présenter l'équipe en soutien facilitera votre démarche dans la recherche de professeurs ou chargés de cours ouverts à ce défi. Vous pouvez contacter un conseiller pédagogique au Service de soutien pédagogique et technologique (SSPT) en vous adressant à Nathalie Proulx au poste 2224.

Cours en présentiel comparé à la visioconférence

Un cours en visioconférence offre les mêmes possibilités pédagogiques qu'un cours en présentiel : un cours de 3 heures pendant lequel diverses activités pédagogiques (exposé, résolution de problème, étude de cas, etc.) peuvent être proposées aux étudiants. La distinction est davantage technique et concerne la gestion du partage du temps, les outils technologiques des salles de visioconférence et l'ajustement de son enseignement en lien avec ces outils.

Partage du temps

Le professeur ou le chargé de cours qui accepte de donner un cours par visioconférence supervisera et enseignera à des étudiants qui sont dans des locaux différents : il sera donc invité à partager son temps entre les différents sites au cours de la session. L'Université suggère, dans la mesure du possible, une répartition au prorata du nombre d'étudiants inscrits dans un centre hors campus. Une compensation financière est offerte pour le déplacement du professeur ou chargé de cours. Habituellement, deux ou trois sites sont intégrés dans une même visioconférence.

Le matériel technique

Certains outils techniques sont disponibles dans les locaux et permettent de partager tout matériel multimédia nécessaire à l'enseignement. Par exemple : des fichiers Word, PDF ou PowerPoint, des vidéos, des notes sur tableau blanc, etc.

Afin d'aider le professeur ou le chargé de cours dans son enseignement, un opérateur est présent dans les différentes salles pour manipuler les microphones et les caméras, gérer le matériel technique (ordinateur, vidéo, caméra à documents) et diffuser les documents.

Enseigner par visioconférence

Finalement, un soutien pédagogique est offert à tout professeur ou chargé de cours qui utilisera la technologie de la visioconférence pour la première fois. Un conseiller pédagogique du Service de soutien pédagogique et multimédia, à la suite de la signature du contrat, contactera le professeur ou le chargé de cours pour discuter avec lui des adaptations possibles de son enseignement en visioconférence et répondre à ses questions.

La procédure de gestion des examens

La gestion des examens est sous la responsabilité du professeur ou chargé de cours ainsi que du département. Il est de leur responsabilité de faire la mise en page des examens et des cahiers de réponses, de les imprimer et d'acheminer le nombre de copies nécessaires aux centres universitaires.

Les examens imprimés doivent parvenir aux différents centres universitaires au moins une semaine à l'avance. Les commis des centres universitaires se chargent d'engager les surveillants d'examens. Étant donné qu'il n'y a pas de visioconférence lors d'un examen, le professeur ou le chargé de cours doit aviser la commis principale s'il désire démarrer la visioconférence. La commis principale se chargera alors de réserver un opérateur.